

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2015.

Présents : Philippe Rose ; André Berthomier ; Jacques Dazas ; Annie Desbordes ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle-Milaguet ; Christiane Desnoëlle ; Laurence Giraud ; Géraldine Levesque ; Christophe Souchaud ; Laurent Vachon ; Liliane Querrioux ; Jean Charry, Emmanuel Brugier.

Absente excusée : Coralie Deport.

Secrétaires : Jean Charry et Gildas Raffin.

Prochaine réunion : mardi 15 septembre 2015 à 20h30.

ORDRE DU JOUR**1. MAISON DE SANTE**

La CCM a la compétence santé.

Une S.I .S.A doit être montée : Société qui dirige le pôle santé, et un logiciel doit être utilisé pour mettre en commun les fichiers patients, ceci ne concerne que les professionnels de santé.

L'ARS (Agence Régionale de Santé) doit labelliser le projet le 14 août. De cette labellisation, le projet va voir le jour et les aides au financement pourront être demandées.

La Maison Médicale prévue sur Adriers serait implantée en lieu et place du restaurant.

2. CHAUDIERE MAIRIE

Dans le cadre du projet éolien, la société Valorem s'était engagée à financer un chantier permettant à la commune de réaliser des travaux contribuant au développement durable. Nous avons choisi le remplacement de la chaudière de la Mairie.

Plusieurs propositions ont été faites et notamment :

- SARL BEAUCHESNE pour une chaudière à granulés.
- SARL MPS avec le choix entre une chaudière gaz ou une pompe à chaleur couplée à la chaudière actuelle.

ALD EIRL RAHALIA => 15 057,36€ HT donc 18 068,84 TTC pour une chaudière à granulés avec un réservoir de 230L.

ABREU => 15 687HT donc 19 071,71TTC pour une chaudière à granulés.

3. TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

La toiture a besoin d'être rénovée, les établissements MALPEYRE propose un devis à 9 742,80€ TTC.

Après délibération le CM vote à l'unanimité des membres présents le devis et la réalisation des travaux.

Une demande de subvention sera effectuée auprès du président de la CCM.

4. QUESTIONS DIVERSES

a. Baignade Plan d'eau : été 2015

Pas de maître nageur cette année, la baignade est donc interdite.

Afin de conserver l'ouverture à la baignade en 2016, les analyses de l'eau sont effectuées tous les 15 jours.

b. Ecole : une bonne année 2014-2015

Les voyages se sont bien déroulés.

Pour l'année scolaire 2015-2016, l'effectif de l'école sera de 42 élèves.

Les temps d'activités périscolaires (TAP) ont également bien fonctionné.

A partir de septembre :

- Un animateur sportif pour les jeudis : le tarif horaire est de 16€ et les frais kilométriques sont de 0,30€ du km.

Une convention va être signée entre les communes de l'Isle Jourdain et d'Adriers.

c. SIMER : RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

Suite à de nombreuses plaintes d' Administrés sur le non-ramassage des cartons, un rendez-vous avec le responsable SIMER-ECOPOLE a été demandé.

SITUATION FINANCIERE :

Entrées	175 918,26€
Recettes	307 869,32€
Dépenses	374 833,44€
Solde	108 954,14€